

**Conseil Municipal - Mairie de Brangues -**

**SEANCE du 12 MARS 2015**

L'an deux mil quinze

Et le 12 mars 2015 à 20 heures 30,

**Date de la convocation en date du 9 mars 2015** (Voir Annexe 1) : les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

**Sous la présidence de Didier LOUVET, Maire**

**Nombre de conseillers : 15 - Présents (11) et représentés (4)**

**Nombre de votants : 15**

Didier LOUVET, Christophe MASAT, Germaine BUYRET, Georges SOTTIZON, Aurélie FAVRE, Mireille CONTE, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Sylvain GRANGER, Geneviève TRICHON, Catherine PIVOT, Robert PYOT,

**Absents/Excusés :**

Christelle FABRE- GUEUDAR (procuration à Alix LARCHEY), Alix LARCHEY (procuration à Sylvain GRANGER), Nadège MICHOUUD (procuration à Mireille CONTE), Eléonore CHARREL (procuration à Aurélie FAVRE)

**Secrétaire de séance :** Sylvain GRANGER, élu.

**Monsieur le maire ouvre la séance à 20h40.**

Monsieur le maire rappelle l'ordre du jour (voir convocation en Annexe 1) et précise que cette séance est essentiellement tournée vers la construction du budget de l'année 2015. Il demande néanmoins à ses conseillers municipaux s'ils souhaitent rajouter des points à l'ordre du jour préalablement évoqué. En réponse, quatre points seront traités en fin de séance :

- 1° Constitution des bureaux de vote en vue des élections départementales qui auront lieu le 22 et le 29 mars prochain
- 2° Possibilité de réfection du terrain de boule/pétanque de la place Paul Claudel
- 3° Mise en place d'une commission (ad hoc) de réflexion sur l'emplacement des conteneurs du SICTOM
- 4° Arrêt d'une date pour le « nettoyage de printemps », notamment dans le cadre de la journée de l'environnement

La séance peut se poursuivre.

\*\*\*\*\*

## Point 1. Vote du Compte administratif 2014

---

*Pour vote Votants : 15*

Le maire indique en premier lieu que la commission Finances s'est réunie deux fois auparavant, dont la deuxième fois en présence du percepteur pour une « analyse financière » des comptes de la commune. Il précise que les discussions sur le budget se dérouleront en deux temps :

1° Présentation du tableau à partir duquel la commission Finances a travaillé (Voir tableau en annexe 2).

2° Réflexion sur les grandes lignes budgétaires à envisager pour 2015.

### **Précisions générales apportées :**

Le montant total (prévisionnel) des différents postes ne doit surtout pas être dépassé (par les dépenses réelles). Les lignes de poste peuvent être supérieures au prévisionnel, à condition qu'elles s'équilibrent par des lignes au montant inférieur au prévisionnel.

### **Précisions apportées (par ligne):**

« Charges à caractère général » correspond aux dépenses liées à « la consommation » de la commune (ex : électricité, télécommunication...)

Petit équipement en augmentation en raison de la construction du nouveau bâtiment communal

Vêtements de travail : En augmentation car il y a un besoin de sécurisation et des demandes du personnel. Ce point avait déjà été identifié en 2014, sans pour autant être solutionné.

Fournitures : En baisse, car économie faite sur les cartouches d'encre

Bibliothèque : Modification des modalités d'affectation des dépenses en liaison avec la bibliothèque municipale désormais l'association qui gère la bibliothèque recevra une somme globale dans le cadre des subventions accordées à l'association de gestion. => D'où : le passage de 1 200€ en 2014 à 0€ en 2015

Ménage/Nettoyage : En augmentation due à l'appel à un prestataire (HEPS). Il faudrait une réflexion en 2015 pour trouver des possibilités de diminution financière de cette ligne. Il est reconnu, en aparté, que la prestation de ménage est plutôt correcte et que la saleté récurrente du hall d'entrée de la mairie est davantage due aux habitants de l'immeuble.

Entretien des véhicules : Augmentation liée au (futur) changement de l'embrayage du tracteur de la commune

Ligne 6218 : La rémunération des stages est une volonté de la mairie, qu'elle qu'en soit la durée

Ajout de 800€ pour chèques cadeaux aux personnels

Personnel : Le maire précise qu'une rencontre avec le tuteur de la mission locale de Yanis a eu lieu récemment. Une réflexion devra se faire sur le devenir de son poste (nouveau recrutement CAE, mutualisation...).

Des discussions sont engagées sur le « fond de péréquation » avec la conclusion que les communes « pauvres » dans des communautés de communes « riches » payent, alors qu'elles devraient plutôt recevoir.

Le débat se poursuit au sujet des associations du village et les conditions d'attribution de subvention de la commune ; à savoir : transmettre chaque année un bilan moral et financier et assurer au moins une manifestation par an.

Des échanges ont lieu ensuite sur les sommes et les modifications à apporter dans la ligne budgétaire liée aux indemnités des élus. Afin de garantir que les montants alloués prennent en compte les récents changements (arrivée d'un quatrième adjoint et maintien des indemnités du maire à leur niveau de départ), la somme allouée sera vérifiée par les services administratifs de la mairie et modifiée si nécessaire. La discussion se poursuit avec l'analyse sur les différents types de « revenus » de la commune. Il en existe deux principaux :

La dotation de solidarité et attribution de compensation qui sont, il faut le préciser, non pérennes.

En cas d'absence de rentrée fiscale suffisante, la commune devra chercher d'autres revenus (augmentation des impôts !?), nouvelle(s) taxe(s) spécifique(s) !?...) ou devra réduire ses dépenses. Il y aura nécessairement un débat à de fond avoir.

La ligne 7381 est transposée sur une autre : 7 482.

Le maire précise qu'il y a des modifications possibles des taux de certaines taxes, notamment pour répondre aux incertitudes sur les DGF et les dotations du Conseil Général de l'Isère (liées aux transferts de la taxe professionnelle) qui pourraient être modifiées/supprimées, notamment en cas de changement de majorité.

En ce qui concerne les revenus de la commune, les rentrées d'argent générées par les panneaux photovoltaïques du bâtiment d'Arban (revente de l'électricité), estimées à environ 8 000€ par an, doivent être rajoutées budget présenté.

## **Point 2. Approbation du Compte de gestion 2014**

---

Le thème des « dépenses et produits » est maintenant abordé. Le débat est nourri des remarques formulées par l'inspecteur des impôts (présent lors de la dernière commission finance pour rappel). Ce dernier a jugé le fond de roulement de « plutôt bon ». Le percepteur a néanmoins précisé que la commune devait rester attentive à sa capacité d'emprunts.

Conformément à la règle, le Maire quitte la séance. Le Premier adjoint, Christophe Masat procède à la lecture du compte de gestion

Le maire étant sortie de la salle, les discussions se poursuivent très brièvement, avec projection du tableau suivant :

20200 - BRANGUES

**RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS**

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	-10 274,71	0,00	27 934,52	0,00	17 659,81
Fonctionnement	39 546,59	10 274,71	9 665,49	0,00	38 937,37
<b>TOTAL I</b>	<b>29 271,88</b>	<b>10 274,71</b>	<b>37 600,01</b>	<b>0,00</b>	<b>56 597,18</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>29 271,88</b>	<b>10 274,71</b>	<b>37 600,01</b>	<b>0,00</b>	<b>56 597,18</b>

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal :

Valide les comptes administratifs présentés par Monsieur le Maire

### Point 3. Affectation des résultats 2014 au Budget 2015

Le maire reprend la présidence de la séance de conseil municipal. Il propose que, en raison des incertitudes sur les DGF et autres, le conseil municipal du 26 mars soit annulé et remplacé par une nouvelle commission finance et demande à ce que le vote du budget soit réalisé au prochain conseil municipal prévu le 9 avril.

### Point 4. Motion de soutien au SHR dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Haut Rhône Français

Le modèle de motion de soutien est projeté (Voir annexe 3 pour plus de détails)

Le maire précise pour ce cinquième (et dernier) point que cette motion a pour intérêt d'assurer la gestion de la Réserve Nationale par le SHR afin d'éviter qu'un autre acteur de type association environnementale devienne gestionnaire avec une orientation qui pourrait dévier de celle voulue par la commune de Brangues. Le SHR souhaite être candidat et le soutien des Communes composant la Réserve sera un appui et une garanti d'une candidature retenue, même s'il n'y a, aujourd'hui, aucun autre candidat connu.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal :

Valide la motion de soutien au SHR dans le cadre de la gestion de RNN et autorise le maire à signer et envoyer le modèle de motion.

## Questions diverses :

---

### 1° Constitution des bureaux de vote en vue des élections départementales qui auront lieu le 22 et le 29 mars prochain :

Un tableau est rempli en fonction des disponibilités des conseillers présents ce jour, les autres seront invités à le faire par mail.

### 2° Possibilité de réfection du terrain de boule/pétanque de la place Paul Claudel

Il s'agit d'une demande des utilisateurs du terrain mais aussi des gérants du « Branguinol » qui ont même proposé de mettre en place un éclairage public avec une clé interrupteur, branché sur la bibliothèque. La dite clé resterait en possession du bar.

En conclusion, l'idée d'éclairage sera creusée et un devis sera demandé à une entreprise pour la réhabilitation du jeu de boule.

### 3° Mise en place d'une commission (ad hoc) de réflexion sur l'emplacement des conteneurs du SICTOM.

Pour différentes raisons (paysagères, gênes pour futur travaux de sécurisation routière de l'entrée du village, utilisation par des personnes extérieures au territoire...), il a été prévu de déplacer les conteneurs situés à l'entrée sud du village. Les avis divergent sur la nécessité de le faire, et le cas échéant, sur l'éventuel nouvel endroit choisi pour les conteneurs. Les personnes intéressées par le sujet sont invitées à rejoindre la commission qui se réunira prochainement.

### 4° Arrêt d'une date pour le « nettoyage de printemps », notamment dans le cadre de la journée de l'environnement

La date du nettoyage est fixée au 28 mars 2015 (pour la journée (nationale) de l'environnement), le matin, à partir de 8h30. Les besoins logistiques (gants, sacs, gilets fluorescents, communication...) sont identifiés et un comité d'organisation informel est rapidement créé pour l'occasion. Le SICTOM de la Région de Morestel sera contacté car il a proposé une assistance aux communes du territoire pour la plupart de ces besoins logistiques.

Le 9 avril 2015,  
A Brangues.

## Annexe 1 : Convocation du Conseil en date du 9 mars 2015



Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du conseil municipal, qui aura lieu à la Salle des fêtes - bâtiment de la Mairie, le

**jeudi 12 mars 2015 à 20h30.**

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

1. Vote du Compte administratif 2014
2. Approbation du Compte de gestion 2014
3. Affectation des résultats 2014 au Budget 2015
4. Débat d'orientation budgétaire sur la proposition de budget 2015
5. Motion de soutien au SHB dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Haut Rhône Français

Questions diverses : réflexion sur l'emplacement des conteneurs de tri sélectif.

Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

A BRANGES, le 9 mars 2015.

Le Maire,

Daniel LOUVEY



En cas d'impossibilité d'assister en votre qualité, merci d'en informer le secrétaire du conseil au préalable et votre représentation devant pouvoir être assurée par votre élu. En cas d'absence, votre représentation pourra éventuellement se faire, sans avoir rempli la formalité indiquée au lieu.

Remarque : tout élu qui souhaite exceptionnellement assister à une séance sans donner à son collègue de son choix mandat écrit de voter en son nom, ou même mandat d'absentéisme, ne peut être autorisé que par son collègue. Le mandat est toujours révoqué. Tout élu qui souhaite exceptionnellement voter par procuration, sans être élu, ne peut être autorisé que par son collègue. Les pouvoirs doivent être remis au maire au début de la séance, ou personnel par courrier avant la séance du conseil municipal.

## Annexe 2 :

ARTICLES	Prév. 2014	Réalisé	Reste	Prév. 2015
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				
60611 - Eau et assainissement	1 500,00 €	1 380,47 €	119,53	1 500,00 €
60612 - Energie Electricité	14 000,00 €	14 401,21 €	-401,21	14 000,00 €
60618 - Autres fournitures non stockables	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
60621 - Combustibles	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
60622 - Carburants	3 000,00 €	1 734,20 €	1 265,80	3 000,00 €
60623 - Alimentation	9 500,00 €	7 834,90 €	1 665,10	9 500,00 €
60628 - Autres fournitures - Fleurissement	1 000,00 €	1 077,58 €	-77,58	1 000,00 €
60631 - Fournitures entretien	3 000,00 €	2 279,64 €	720,36	2 000,00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	3 000,00 €	4 714,38 €	-1 714,38	2 000,00 €
60633 - Fournitures de Voirie	3 000,00 €	180,62 €	2 819,38	2 000,00 €
60636 - Vêtement de travail	500,00 €	103,20 €	396,80	1 000,00 €
6064 - Fournitures administratives	4 000,00 €	1 703,45 €	2 296,55	3 000,00 €
6065 - Livres, disques, cassettes ( <i>Fournitures bibliothèque</i> )	1 200,00 €	1 052,62 €	147,38	0,00 €
6067 - Fournitures scolaires ( <i>60 € par enfants</i> )	7 000,00 €	3 904,18 €	3 095,82	6 000,00 €
6068 - Autres matières et fournitures (TAP)	500,00 €	430,58 €	69,42	3 500,00 €
611 - Contrats et prestations entreprises extérieures	1 000,00 €	825,34 €	174,66	12 000,00 €
6132 - Locations immobilières	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
6135 - Locations mobilières (matériel + copieur)	200,00 €	529,31 €	-329,31	1 800,00 €
61521 - Entretien de terrains	500,00 €	0,00 €	500,00	500,00 €
61522 - Entretien de bâtiments	10 000,00 €	30 501,59 €	-20 501,59	15 000,00 €
61523 - Entretien de voies et réseaux	21 000,00 €	8 517,83 €	12 482,17	12 000,00 €
61524 - Entretien de bois et forêts	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00	1 000,00 €
61551 - Entretien matériel roulant	3 000,00 €	1 499,17 €	1 500,83	3 500,00 €

61558 - Entretien autres biens mobiliers	1 000,00 €	612,64 €	387,36	1 000,00 €
6156 - Maintenance materiel autre	3 000,00 €	3 581,44 €	-581,44	3 000,00 €
616 - Prime assurance	5 000,00 €	4 702,80 €	297,20	5 000,00 €
617 - Etudes et recherches	2 000,00 €	5 404,00 €	-3 404,00	2 000,00 €
6182 - Documentation générale technique	250,00 €	795,60 €	-545,60	300,00 €
6184 - Versement à des organismes de formation	500,00 €	450,00 €	50,00	500,00 €
6185 - Frais colloques et séminaires	200,00 €	0,00 €	200,00	200,00 €
6188 - Autres frais divers	0,00 €	92,00 €	-92,00	0,00 €
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	400,00 €	392,35 €	7,65	400,00 €
6226 - Honoraires avocats	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00	2 000,00 €
6227 - Frais d'acte et contentieux	500,00 €	3 737,00 €	-3 237,00	1 000,00 €
6228 - Divers	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00	500,00 €
6231 - Annonces et insertions	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
6232 - Fêtes et cérémonies ( <i>feu d'artifice</i> )	3 500,00 €	4 363,41 €	-863,41	3 500,00 €
6236 - Catalogues et imprimés	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
6237 - Publications	4 000,00 €	2 690,14 €	1 309,86	4 000,00 €
6238 - Divers	500,00 €	2 665,20 €	-2 165,20	500,00 €
6251 - Voyages et déplacements élus	0,00 €	325,66 €	-325,66	500,00 €
6256 - Missions	0,00 €	80,90 €	-80,90	200,00 €
6257 - Réceptions	800,00 €	32,00 €	768,00	800,00 €
6261 - Frais affranchissement	1 000,00 €	424,60 €	575,40	1 000,00 €
6262 - Frais télécom	3 500,00 €	3 711,46 €	-211,46	4 000,00 €
627 - Services bancaires et assimilés	200,00 €	0,00 €	200,00	200,00 €
6281 - Concours divers	1 000,00 €	720,83 €	279,17	1 000,00 €
6282 - Frais gardiennage (ONF vente de Bois)	1 000,00 €	1 199,04 €	-199,04	1 000,00 €
6283 - Frais nettoyage locaux	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
6288 - Autres services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
63512 - Taxes foncières	4 100,00 €	4 081,00 €	19,00	4 100,00 €
63513 - Autres impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €

6355 - Taxes sur Véhicules Cartes grises	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
637 - Autres impôts, taxes, versements assimilés	1 500,00 €	63,01 €	1 436,99	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>124 350,00 €</b>	<b>122 795,35 €</b>	<b>1 554,65</b>	<b>132 000,00 €</b>
<b>012 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>Prév. 2014</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Reste</b>	<b>Prév. 2015</b>
6218 - Autre personnel extérieur	600,00 €	2 674,09 €	-2 074,09	1 000,00 €
6332 - Cotisations versées au fnal	100,00 €	87,47 €	12,53	100,00 €
6333 - Participation employeur à la formation professionnelle	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
6336 - Cotisations au cnfpt et autres centres	1 500,00 €	1 459,16 €	40,84	1 500,00 €
6411 - Personnel titulaire rémunération principale	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
64111 - Personnel titulaire rémunération	70 620,29 €	70 016,20 €	604,09	70 300,00 €
6413 - Personnel contractuel rémunération	10 400,00 €	9 758,86 €	641,14	10 000,00 €
64131 - Rémunérations	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
64162 - Emplois d'Avenir	10 000,00 €	11 515,17 €	-1 515,17	17 500,00 €
6417 - Rémunération Apprenti	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
6451 - Cotisations Urssaf	20 000,00 €	18 592,94 €	1 407,06	19 500,00 €
6453 - Cotisations caisse de retraite	13 000,00 €	12 858,39 €	141,61	13 000,00 €
6454 - Cotisations aux Assedic	1 000,00 €	626,39 €	373,61	1 000,00 €
6455 - Cotisations assurance capital décès	5 000,00 €	3 734,31 €	1 265,69	4 900,00 €
6456 - Versement au fnc supplément familial	200,00 €	487,00 €	-287,00	500,00 €
6458 - Cotisations autres organismes sociaux	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
6459 - Remboursements sécurité sociale	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
6474 - Versement aux autres œuvres sociales	100,00 €	0,00 €	100,00	100,00 €
6475 - Médecine du travail	600,00 €	544,59 €	55,41	600,00 €
6488 - Autres charges	0,00 €	762,00 €	-762,00	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>133 120,29 €</b>	<b>133 116,57 €</b>	<b>6 580,11</b>	<b>140 000,00 €</b>

014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	Prév. 2014	Réalisé	Reste	Prév. 2015
			0,00	
73921 - Attribution de compensation CCPC	14 000,00 €	12 795,20 €	1 204,80	14 000,00 €
73925 - Fonds de péréquation des recettes fiscales communales	300,00 €	405,00 €	-105,00	300,00 €
73961 - Attribution de compensation	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 300,00 €</b>	<b>13 200,20 €</b>	<b>1 099,80 €</b>	<b>14 300,00 €</b>
65 - AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	Prév. 2014	Réalisé	Reste	Prév. 2015
6531 - Indemnités élus	23 700,00 €	24 143,63 €	-443,63	26 400,00 €
6532 - Frais de mission	500,00 €	0,00 €	500,00	500,00 €
6533 - Cotisations retraite	1 300,00 €	917,60 €	382,40	1 000,00 €
6534 - Cotisations sécurité sociale patron	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
6535 - Frais de formation	1 000,00 €	316,28 €	683,72	1 000,00 €
6552 - Aide sociale de département	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
6554 - Contributions syndicats (CCCP + SIDCEHR)	20 500,00 €	22 433,33 €	-1 933,33	20 500,00 €
6558 - Autres contributions obligatoires	2 000,00 €	2 105,40 €	-105,40	2 200,00 €
65734 - Subv.organismes publics-communes	50,00 €	0,00 €	50,00	100,00 €
657348-Subv.organismes publics autres communes	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
657362-Subv.fonctionnement établissement (CCAS)	3 500,00 €	3 500,00 €	0,00	3 500,00 €
65736 - Subvt.CCAS	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
65738 - Autres organismes publics	50,00 €	0,00 €	50,00	0,00 €
6574 - Subvt.fonctionnement associations et autres	7 900,00 €	7 067,50 €	832,50	7 825,00 €
65748 - Subvt.fonction privée + autres organismes + associations	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
658 - Charges diverses de la gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>60 500,00 €</b>	<b>60 483,74 €</b>	<b>16,26</b>	<b>63 025,00 €</b>

66 - CHARGES FINANCIERES	Prév.2014	Réalisé	Reste	Prév.2015
66111 - Intérêts des emprunts	10 405,00 €	10 803,86 €	-398,86	10 200,00 €
668 - Autres charges financières	400,00 €	0,00 €	400,00	300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 805,00 €</b>	<b>10 803,86 €</b>	<b>1,14 €</b>	<b>10 500,00 €</b>
67 - CHARGES EXEPTIONELLES	Prév. 2014	Réalisé	Reste	Prév. 2015
6711 - Intérêts moratoires	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
678 - Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 €</b>
42 - OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT	Prév. 2014	Réalisé	Reste	Prév. 2015
675 - Valeur comptable immo. Cédées	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
676 - Différence sur réalis.ant	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
6811 - Dot.Amort.Immo.Incorpo. Et Corpo.	21 646,00 €	21 646,00 €	0,00	21 646,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>21 646,00 €</b>	<b>21 646,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>21 646,00 €</b>
DIVERS	Prév.2014	Réalisé	Reste	Prév.2015
22 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
23 - Virement section investissement	12 004,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €

**Dotation solidarité = non pérenne**

**Attribution compensation = pérenne**

ARTICLES				
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES COURANTES	Prév. 2014	Réalisé	Reste	Prév. 2015
			0,00	
619 - RRRO Sur services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
6419 - Remboursement sur rémunération personnel	0,00 €	3 504,76 €	-3 504,76	0,00 €
6459 - Remboursement sur charges sociales personnel	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 504,76 €</b>	<b>-3 504,76 €</b>	<b>0,00 €</b>

70 - PRODUITS SERVICE DOMAINE	Prév. 2014	Réalisé	Reste	Prév. 2015
7015 - Ventes de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
7022 - Coupe de bois peupliers	8 000,00 €	12 212,00 €	-4 212,00	2 000,00 €
7024 - Remboursement forfaitaire TVA	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00	1 000,00 €
7025 - Taxe affouage	600,00 €	0,00 €	600,00	1 000,00 €
7028 - Autres produits	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
70311 - Concessions cimetièrè	200,00 €	120,00 €	80,00	200,00 €

70312 - Redevances funéraires	200,00 €	0,00 €	200,00	200,00 €
70321 - Droits de stationnement et de location sur la voie publique	500,00 €	560,00 €	-60,00	900,00 €
70323 - Redevance d'occupation domaine public (redev.réseau)	500,00 €	495,00 €	5,00	2 180,00 €
70388 - Autres redevances et recettes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00	7 000,00 €
7067 - Régie cantine	16 000,00 €	14 763,25 €	1 236,75	15 000,00 €
70688 - Autres prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00	3 000,00 €
7083 - Locations diverses	100,00 €	421,50 €	-321,50	200,00 €
70848 - Contribution autres organismes	0,00 €	602,91 €	-602,91	200,00 €
70878 - Contribution par d'autres redevables	100,00 €	0,00 €	100,00	0,00 €
7088 - Autres produits activités annexes	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 200,00 €</b>	<b>29 174,66 €</b>	<b>-1 974,66 €</b>	<b>32 880,00 €</b>
<b>73 - IMPOTS ET TAXES</b>	<b>Prév. 2014</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Reste</b>	<b>Prév. 2015</b>
7311 - Contributions directes ( <i>état mensuel</i> )	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
73111 - Contributions directes ( <i>état mensuel</i> )	145 474,00 €	146 676,00 €	-1 202,00	146 676,00 €
7321 - Attribution compensation CCPC ( <i>SIDCEHR + voiries</i> )	26 011,00 €	26 011,68 €	-0,68	26 000,00 €
7322 - Dotation solidarité CCPC ( <i>Service social</i> )	10 194,00 €	10 169,16 €	24,84	10 194,00 €
7323 - FNGIR (Fond national Garantie Individuel Ressource)	840,00 €	840,00 €	0,00	840,00 €
7336 - Droits de place	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
7338 - Autres taxes	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
7343 - Taxe sur pylônes électriques	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
7351 - Taxe sur électricité	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
7355 - Taxe sur énergie hydraulique	70,00 €	150,64 €	-80,64	150,00 €
7381 - Taxe mutation ou taxe PU ( <i>annuelle</i> )	20 000,00 €	22 250,00 €	-2 250,00	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>202 589,00 €</b>	<b>206 097,48 €</b>	<b>-3 508,48</b>	<b>183 860,00 €</b>

74 - DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	Prév. 2014	Réalisé	Reste	Prév. 2015
7411 - Dotation forfaitaire (DGF <i>état mensuel</i> )	49 905,00 €	49 905,00 €	0,00	41 070,00 €
74121 - DGF - DSR deuxième fraction	10 000,00 €	10 657,00 €	-657,00	9 600,00 €
74122 - DGF - DSR première fraction	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
74127 - Dotation nationale de péréquation	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
742 - Dotation élu locaux	2 799,00 €	2 799,00 €	0,00	2 800,00 €
746 - DGD	9 000,00 €	0,00 €	9 000,00	9 000,00 €
7471 - Subvention état	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
74718 - Autres participations état (Yanis + elections)	9 000,00 €	10 403,32 €	-1 403,32	18 500,00 €
7472 - Régions	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
7473 - CG38 Transport scolaire	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
7474 - Participation communes	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
7475 - Subvention groupement de collectivités ( <i>synd.eaux</i> )	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
74758 - Subventions	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
7482 - Taxe mutation ou taxe PU ( <i>annuelle</i> )				22 250,00 €
748313-Dotation de compensation de la réforme de la taxe	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
748314-Dotation unique des compensations spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
74832 - Attribution du F.D.T.Professionnelle	0,00 €	42 017,00 €	-42 017,00	19 000,00 €
74833 - Attribution état compensation Taxe Professionnelle	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
74834 - Attribution état compensation Taxe Foncière	5 000,00 €	8 608,00 €	-3 608,00	5 000,00 €
74835 - Attribution état compensation Taxe Habitation	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00	3 500,00 €
74838 - Autres attribution péréquation de l'état	0,00 €	33,00 €	-33,00	0,00 €
748721-Dot CG38	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
7484 - Dotation recensement	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>89 704,00 €</b>	<b>124 422,32 €</b>	<b>-34 718,32</b>	<b>130 720,00 €</b>

75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	Prév. 2014	Réalisé	Reste	Prév. 2015
752 - Revenus des immeubles	23 950,00 €	23 897,34 €	52,66	35 000,00 €
758 - Produits de gestion courante	3 975,00 €	3 671,42 €	303,58	4 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 925,00 €</b>	<b>27 568,76 €</b>	<b>356,24</b>	<b>39 500,00 €</b>
76 - Produits financiers	Prév. 2014	Réalisé	Reste	Prév. 2015
768 - Autres produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 €</b>
61 - Rabais, Remise	Prév. 2014	Réalisé	Reste	Prév. 2015
619 - Rabais, Remises et ristournes	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 €</b>
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	Prév. 2014	Réalisé	Reste	Prév. 2015
7713 - Libéralités reçues	0,00 €	1 250,00 €	-1 250,00	0,00 €
7718 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	2 882,44 €	-2 882,44	0,00 €
773 - Mandats annulés ou atteints par déchéance	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
775 - Produits de cession d'immobilisation	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
776 - Différence sur réalisation	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
7788 - Autres produits exceptionnels	35,41 €	280,83 €	-245,42	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>35,41 €</b>	<b>4 413,27 €</b>	<b>-4 377,86</b>	<b>0,00 €</b>

--	--	--	--	--

CHAPITRES	Prév. 2014	Réalisé	Reste	Prév. 2015
11 - Charges à caractère général	124 350,00 €	122 795,35 €	1 554,65	132 000,00 €
12 - Charges de personnel	133 120,29 €	133 116,57 €	6 580,11	140 000,00 €
14 - Atténuation de produit (tpu à la CCPC)	14 300,00 €	13 200,20 €	1 099,80	14 300,00 €
22 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
23 - Virement section investissement (produits - charges)	12 004,00 €	0,00 €	12 004,00	0,00 €
42 - Opérations ordre transfert entre sections	21 646,00 €	21 646,00 €	0,00	21 646,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	60 500,00 €	60 483,74 €	16,26	63 025,00 €
66 - Charges financières	10 805,00 €	10 803,86 €	1,14	10 500,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
68 - Dotation aux provisions	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>376 725,29 €</b>	<b>362 045,72 €</b>	<b>14 679,57</b>	<b>381 471,00 €</b>

2 - Résultat antérieur reporté	29 271,88 €	29 271,88 €	-5 271,88	62 407,41 €
13 - Atténuation de charges	0,00 €	3 504,76 €	-3 504,76	0,00 €
619 - Rabais, remises et ristournes	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
42 - Opérations ordre transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
70 - Produits services domaine	27 200,00 €	29 174,66 €	-1 974,66	32 880,00 €

73 - Impôts et taxes	202 589,00 €	206 097,48 €	-3 508,48	183 860,00 €
74 - Dotation subventions et participations	89 704,00 €	124 422,32 €	-34 718,32	130 720,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	27 925,00 €	27 568,76 €	356,24	39 500,00 €
768 - Autres produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
77 - Produits exceptionnelles	35,41 €	4 413,27 €	-4 377,86	0,00 €
78 - Reprises sur provisions	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>376 725,29 €</b>	<b>424 453,13 €</b>	<b>-52 999,72 €</b>	<b>449 367,41 €</b>

RESULTATS	Prév 2014	Réalisé	Reste	Prév 2015

Résultat sans resultat reporté et virement investissement	-17 267,88 €	33 135,53 €	-50 403,41 €	5 489,00 €
Résultat avec resultat reporté	12 004,00 €	62 407,41 €	-55 675,29 €	67 896,41 €
Résultat avec resultat reporté et virement investissement	0,00 €	62 407,41 €	-67 679,29 €	67 896,41 €



## Annexe 3 : modèle de motion de soutien

---

# Proposition de modèle de courrier

SYNDICAT DU HAUT-RHÔNE

Monsieur Le Président

ZAC des Fontanettes

73 170 YENNE

Monsieur Le Président,

La Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône Français a été officiellement créée par le décret en Conseil d'Etat du 4 décembre 2013. Notre commune est membre du comité consultatif, dont la composition a été entérinée par l'arrêté préfectoral du 28 novembre 2014.

L'ensemble des élus du territoire concerné par la Réserve Naturelle Nationale, est convaincu qu'il est indispensable de mettre en œuvre une gestion locale, concertée et en partenariat avec les acteurs et usagers du territoire.

Le Syndicat du Haut-Rhône, composé de 28 communes, dont 10 sur les 14 concernées par le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale, de par ses compétences statutaires et à travers ses missions passées et actuelles, nous paraît être l'organisme adapté pour mettre en œuvre la gestion et la surveillance du territoire de la réserve Naturelle Nationale.

Par la présente, Monsieur Le Président, nous vous signifions notre soutien à la candidature pour la gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône français.